

# L'ETP

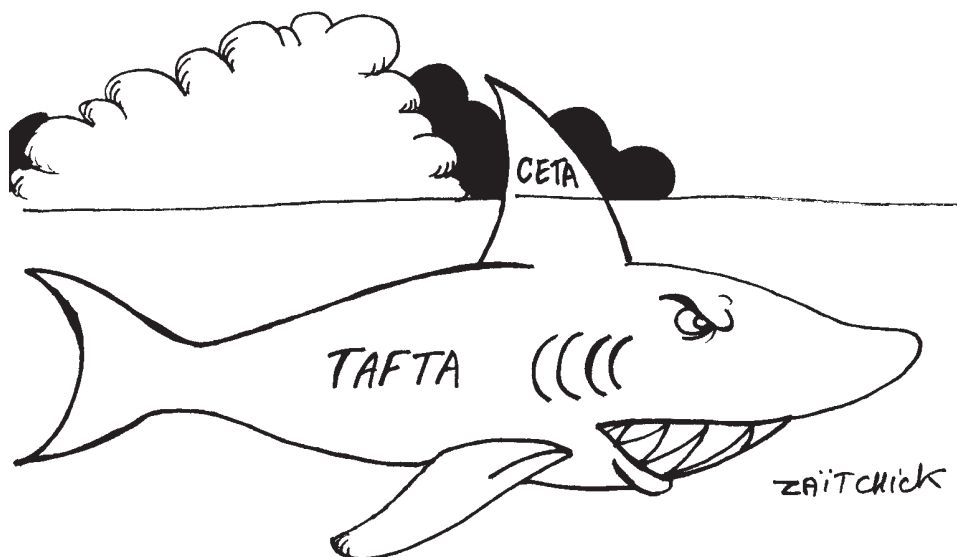
**metaa**  
FO

BIMENSUEL N° 498 | NOVEMBRE 2016 | 1,30 €

**N'oubliez pas de  
m'afficher sur  
votre panneau  
syndical !**

## SOMMAIRE

1. **Professeurs en détresse, République en faiblesse** p.1
2. **Mouvements interacadémiques : on prépare !** p.2
3. **Formation syndicale SNETAA-FO : bientôt le début des inscriptions** p.2
4. **élections des secrétaires départementaux (S2) du SNETAA-FO** p.3
5. **Syndicalisation** p.3
6. **Postes en Polynésie française** p.3
7. **L'apprentissage des langues** p.3



## PROFESSEURS EN DÉTRESSE, RÉPUBLIQUE EN FAIBLESSE

L'actualité de l'enseignement, ces dernières semaines, a été marquée par l'omniprésence de la violence. Peut-on vraiment parler de surprise ? Non, ces faits sont bel et bien récurrents, tout au long de l'année scolaire, dans le quotidien de la vie des enseignants, notamment des PLP.

Pour les medias, bien évidemment, cette série d'agressions donne lieu à des effets d'annonce, histoire de mettre un peu de piment dans l'actualité. Pour la société, cette violence est malheureusement en voie de banalisation. Pour l'enseignant, c'est une alerte constante...

Cette violence recouvre des réalités souvent très variées : violence des mots, des attitudes, des gestes allant jusqu'à la confrontation physique. L'institution scolaire dans son intégralité est victime d'un manque de considération croissant car personne n'est épargné : personnels enseignants et administratifs, surveillants et agents. Tous sont concernés par ces marques d'incivilité et de violence croissantes. Dans ces conditions, les débats sur l'absence des professeurs paraîtraient presque anecdotiques si, dans certains cas, il n'y avait pas un rapport de cause à effet...

Comme certains échanges en témoignent sur les forums de discussion associés à divers medias en ligne, on demande toujours plus aux enseignants : plus de résultats, de compétences, de créativité, de réactivité, de présence, plus de tâches en parallèle à leur mission essentielle de transmission du savoir... Comment assumer tous ces enjeux sans une véritable reconnaissance ? Comment redonner une véritable valorisation et une

Comité de Rédaction : 24 rue d'Aumale 75009 Paris - Tél.: 01 53 58 00 30 | Directeur de la publication : Christian Lage | CPPAP 0111 S 07673 ISSN 1249-9609 | Imprimé au siège | Direction graphique : Wanderson Ribeiro | Illustrations : Zaitchick | SNETAA © 2016

nouvelle attractivité à notre métier qui nous font cruellement défaut aujourd'hui ? Les annonces associées à la mise en place du PPCR répondront-elles à nos attentes ?

Le **SNETAA-FO** n'en est pas du tout convaincu !

Parodiant un soldat romain dans une célèbre bande dessinée, le ministère tente désespérément de recruter des enseignants : « *engagez-vous, qu'ils disaient* », oui, mais certainement pas à n'importe quel prix !



## MOUVEMENT INTERACADÉMIQUE

### ET MOUVEMENTS SPÉCIFIQUES

#### ON SE PRÉPARE !

Alors que la circulaire annuelle sur le mouvement des personnels va paraître dans quelques jours, le **SNETAA-FO** se tient prêt pour vous informer et pour vous assister dans toutes vos démarches.

Le serveur SIAT pour postuler sur le mouvement de Polynésie est déjà ouvert **jusqu'au 14 novembre**. Le responsable du **SNETAA-FO** en Polynésie est le seul à pouvoir vous renseigner et assurer le suivi de votre dossier en Polynésie : c'est à lui qu'il faudra envoyer le double de votre dossier. Mais n'oubliez pas d'informer le siège parisien du **SNETAA-FO** de votre participation à ce mouvement !

Vous souhaitez ou devez participer au mouvement interacadémique général ou au mouvement spécifique (pour les postes à profil, les postes de directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques -ex-chefs de travaux-) ? Vous pourrez compter sur l'expertise du **SNETAA-FO**, premier syndicat de l'enseignement professionnel. Le serveur SIAM doit ouvrir le samedi 17 novembre prochain. Dès la sortie de la circulaire ministérielle ce jeudi 10 novembre, le **SNETAA-FO** vous proposera sa publication annuelle « AP spécial mouvement » ; nous vous répondrons également au téléphone au 01 53 58 00 30 ou par mail [snetaanat@aol.com](mailto:snetaanat@aol.com). Tous les représentants académiques du **SNETAA-FO** se tiennent également prêts pour vous assister : n'hésitez pas à les contacter !

Nous vous rappelons qu'il est indispensable qu'en tant qu'adhérent-e, vous fassiez parvenir un dossier « papier » ou numérique (copie de votre demande de participation au mouvement) au **SNETAA-FO** afin que nos commissaires paritaires vérifient votre barème, suivent votre situation et soutiennent vos demandes lors des réunions avec l'administration. Vous trouverez le document « 4 pages à compléter » dans l'AP. D'ores et déjà, pensez à bien identifier le destinataire de la copie de votre dossier à envoyer au **SNETAA-FO** :

- si vous participez au mouvement général, le destinataire est le responsable du **SNETAA-FO** dans votre académie ;
- si vous participez au mouvement spécifique, il faut envoyer votre copie de dossier au siège national du **SNETAA-FO** à Paris (24 rue d'Aumale, CS 70058, 75009 Paris).

Pour les mutations, ayez le réflexe **SNETAA-FO** !

## FORMATION

### SYNDICALE

Au vu du succès du stage de l'année dernière et à la suite de vos nombreuses demandes, le **SNETAA-FO** va mettre en place prochainement deux stages de formation syndicale.

Les thèmes abordés et développés seront : l'actualité politique et syndicale, les statuts, les mandats du **SNETAA-FO** et ses revendications, l'organisation et l'histoire du **SNETAA-FO**, les instances de représentation, le Conseil d'Administration, l'HMIS, la gestion de la section syndicale, les droits et devoirs...

Les stages se dérouleront :

- du lundi 9 janvier au mercredi 11 janvier 2017
- et du mercredi 11 janvier au vendredi 13 janvier 2017,

(2 nuits et 2 jours et demi) au siège national du **SNETAA** (24 rue d'Aumale, 75009 Paris).

Ces stages sont ouverts à tout-e adhérent-e **de métropole** à jour de cotisation.

Pour les DOM et les TOM des stages spécifiques seront organisés.

Les places seront prioritairement accordées aux adhérents n'ayant jusqu'à présent pas eu la possibilité d'effectuer de stage national **SNETAA**.

Les places sont **limitées** et les inscriptions sont désormais ouvertes.

**Alors n'hésitez pas : participez à ces stages et formez-vous pour vous défendre, défendre nos collègues, défendre l'Enseignement Professionnel Initial, Public et Laïque !**

Ce stage accorde un congé de droit dans l'établissement.

Retrouvez toutes les informations sur le **stage de formation syndicale** qui se tiendra au siège du **SNETAA-FO à Paris du 11 au 13 janvier 2017** sur notre site internet :

[www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)



## LES ÉLECTIONS S2

Afin de compléter la liste des responsables départementaux, le **SNETAA-FO** organise comme chaque année des élections internes S2.

Tous les collègues adhérents du **SNETAA-FO** depuis l'année scolaire 2014-2015 et à jour de cotisation pourront être candidats et donc se présenter aux élections des S2 pour les départements concernés.

Les candidats au titre de S2 doivent présenter leur candidature individuelle auprès du Secrétariat national :

**SNETAA-FO - 24 rue d'Aumale  
75009 Paris ou  
snetaanat@snetaa.org**

Les candidatures, validées en respect des statuts et règlement intérieur, seront affichées sur le site national ([www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)).

La démocratie syndicale est une conquête à défendre, le droit syndical ne s'use que si l'on ne s'en sert pas, c'est un combat permanent !

Le **SNETAA-FO**, c'est vous, c'est votre syndicat !

Pour un **SNETAA-FO**, fort et rassemblé, exerçons notre droit syndical !

## SYNDICALISATION

La campagne de syndicalisation au **SNETAA-FO** est en cours.

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à adhérer et à faire adhérer au **SNETAA-FO** !

**N'oubliez pas :**

**66 % de la cotisation sont soit remboursés par les impôts soit déduits de votre impôt sur le revenu.**

Pour cela, vous trouverez en pièce jointe le bulletin de syndicalisation à compléter et à nous retourner au siège du **SNETAA-FO**  
24 rue d'Aumale - 75009 PARIS.

Vous pouvez aussi vous inscrire directement par internet en suivant ce lien : <http://83.152.209.159/WD150AWP/WD150Awp.exe/CONNECT/SNETAAPRO>

## POSTES EN

## POLYNÉSIE

Mises à disposition auprès de la Polynésie Française de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'enseignement du second degré pour la rentrée 2017.

Note de service n°2016-154 du 18 octobre 2016 ([http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=107736](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=107736))

Dépôt des candidatures et formulation des vœux du 2 novembre 2016 au 14 novembre 2016.

## L'APPRENTISSAGE

### DES LANGUES

*« L'apprentissage des langues doit favoriser la mobilité professionnelle dans l'espace économique européen et le monde »*

Oui, c'est que nous pensons fortement !

Alors, le **SNETAA-FO** demande au Ministre de l'Éducation Nationale d'appliquer les réalités matérielles nécessaires en Lycée Professionnel pour espérer atteindre ses objectifs !

En effet, s'il y a deux langues obligatoires dans les baccalauréats tertiaires, c'est bien parce qu'il y a aussi deux langues obligatoires dans les mêmes BTS ensuite, logique ! Alors, que constatons-nous dans la réalité ?

Il n'y a pas eu de recrutements de PLP Lettres-allemand et Lettres-espagnol depuis longtemps pour que ces langues soient enseignées partout dans les Bac Pro tertiaires où elles sont obligatoires !

Donc, faites votre devoir, Mme La Ministre ! Point de discours ! Des faits !!!

**Recrutez des PLP dans ces disciplines aussi !**

# CONTACTEZ-NOUS !

01 53 58 00 30

[www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)

 Snetaa National

24 rue d'Aumale, 75009 Paris



# FICHE DE MISE À JOUR ET D'INSCRIPTION 2016-2017

M. / Mme (*rayez les mentions inutiles*)

Nom \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal      Ville \_\_\_\_\_

Tél. fixe \_\_\_\_\_ Tél. portable \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

## JE CALCULE MA COTISATION

Cotisation en fonction de mon grade (voir tableau au verso) :

Quotité : \_\_\_\_\_ Échelon : \_\_\_\_\_

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

OUI + 23 € (pour frais de traitement et de port)

NON (merci de bien indiquer votre adresse mail)

TOTAL \_\_\_\_\_ €

## Votre situation administrative

Hors Classe  Classe Normale  retraité  stagiaire

PLP  AED / EAP  Professeur Contractuel

CPE  Sans solde  Chef de Travaux (DDFPT)

Discipline : \_\_\_\_\_  Autre : \_\_\_\_\_

## Votre établissement d'exercice 2016/2017

Lycée Professionnel  SEGPA (Collège)

Lycée Polyvalent (SEP)  EREA

Autre : \_\_\_\_\_

N° d'Établissement : \_\_\_\_\_

Académie : \_\_\_\_\_

À retourner dûment complété et accompagné de votre chèque au SNETAA-FO 24 rue d'Aumale CS70058, 75009 Paris

## Mandat de Prélèvement SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 01 du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

### Compte à débiter

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

**N'OUBLIEZ PAS DE  
JOINDRE VOTRE RIB AVEC  
VOS CODES IBAN ET BIC !**

SIGNATURE (obligatoire) :

Nom et adresse du créancier :

SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale CS 70058 - 75009 Paris

N° Identifiant Créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

UNE  
ADHÉSION DE  
**127 €**



**-66%**

de déduction fiscale



COÛT RÉEL  
**43,18 €**

## TARIF MÉTROPOLE

Éch.	Classe Normale	Hors Classe	Non-Titulaires	
1	127 €	220 €	Indice	Cotisation
2	169 €	239 €	moins de 450	81 €
3	176 €	257 €	de 450 à 500	111 €
4	194 €	269 €	de 500 à 700	135 €
5	203 €	289 €	au delà de 700	158 €
6	209 €	306 €	<b>Cotisations Uniques</b> Sans solde 29 € EAP 49 € Stagiaires 99 € Retraités 129 €	
7	219 €	318 €		
8	230 €			
9	244 €			
10	261 €			
11	277 €			

## POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de **127 €** ne vous coûte finalement que **43,18 €** après déduction fiscale, soit **3,60 € par mois** ! C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !

**3,60€ =**



Un syndicat, c'est comme la santé, ça s'entretient !  
Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**